



santésuisse

Communiqué

Soleure, le 21 juin 2013

Assemblée générale de santésuisse

Les membres de santésuisse réaffirment son rôle prédominant

Lors de l'assemblée annuelle des membres de santésuisse, son président Christoffel Brändli s'est livré à un état des lieux. Il souligne le rôle prédominant de santésuisse comme association faîtière de la branche des assureurs-maladie : santésuisse continue à proposer toute une série de prestations mais elle marquera dorénavant plus fortement sa présence sur le terrain de la politique de la santé. L'assemblée a accueilli chaleureusement la nouvelle directrice de santésuisse, Madame Verena Nold Rebetz.

L'assemblée annuelle a suscité cette année un intérêt tout particulier auprès des membres de santésuisse ; dans le contexte actuel de mutations au sein des associations, les membres de santésuisse attendaient du président une analyse claire de l'état des lieux de la branche des assureurs-maladie. Christoffel Brändli a rappelé sans équivoque l'ambition de santésuisse de défendre les intérêts politiques de la branche, dans leur globalité, et d'offrir une palette de services de qualité.

Dans le paysage associatif morcelé d'aujourd'hui, il est d'autant plus nécessaire que les assureurs soient perçus comme des acteurs crédibles et non comme les défenseurs d'intérêts particuliers. Monsieur Brändli souligne deux objectifs : « santésuisse doit être plus présente politiquement et renforcer sa visibilité et ses positions pour les sujets clé. » Il ajoute : « santésuisse renforcera ses compétences techniques dans tous les domaines de la politique de santé pour rester un interlocuteur incontournable, pour les assureurs-maladie également ». Les participants à l'assemblée générale veulent que santésuisse, association-faîtière active au niveau national, continue à s'engager auprès des prestataires de soins, des politiques et des assurés pour un système de santé libéral et social, de grande qualité et capable d'innovation.

Nouvelle directrice accueillie très chaleureusement

Verena Nold a pris ses fonctions de directrice de santésuisse quatre jours avant l'assemblée générale. Cette dernière salue tout particulièrement ses compétences pointues dans le domaine de l'assurance-maladie et de la politique de la santé. Madame Nold est persuadée que santésuisse a une carte importante à jouer. Dans sa première intervention comme directrice, elle rappelle l'égalité nécessaire de limiter les ingérences étatiques et de préserver la liberté de choix des intervenants dans le domaine de la santé. Pour elle, il est clair que « santésuisse prend activement part à l'évolution du système de santé, suggère des idées pour qu'il reste de haute qualité et financièrement supportable. »

Préserver les avantages du système suisse

L'assemblée générale de santésuisse s'est achevée par un exposé du professeur Stefan Felder, de l'Université de Bâle, portant sur une comparaison entre les systèmes de santé suisse, allemand et néerlandais. Son analyse l'amène à esquisser les conditions d'une concurrence régulée pour le système de santé suisse.

Association faîtière des assureurs-maladie suisses, santésuisse défend un système de santé libéral, social, financièrement supportable, une gestion efficiente des moyens et des prestations de santé de bonne qualité au juste prix.

Informations complémentaires :

Anne Durrer, porte-parole, tél. 031 326 63 68 / 076 222 08 90, anne.durrer@santesuisse.ch

Ce communiqué peut être téléchargé en français et en allemand sous : www.santesuisse.ch